

PROCÈS-VERBAL
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
du Comité Départemental de Volley de Seine et Marne & GSD77
MARDI 02 JUILLET 2024
Torcy (19h30)

Membres du Bureau directeur présents :

Cyrille Fischer (Président),
Catherine Bourgeois (Trésorière),
Marjorie Lecerf (Secrétaire Général),
Gaspard Jbeili (Vice-président),
Kim Truong (Trésorier Adjoint),
Marie Miller (Secrétaire Adjointe).

Absent : Jean-Luc Davoust (Vice-président)

Membres des commissions présents :

Sybil Le Gentil (Beach Volley), Frédéric Billard (CDS).

Vérificateur au compte présent :

Jean-Marie TRAN.

Assiste avec voix consultative :

Manuel GESLIN (agent de développement).

GSA/GSD/UGS membres et mandataires présents (16) :

0770000 GSD DE SEINE ET MARNE – Cyrille FICHER (0 voix)
0770051 VOLLEY-BALL LA ROCHETTE – Marie MILLER (12 voix)
0770056 AS DU LYCÉE RENE DESCARTES – Jérôme HARDY (0 voix)
0770057 AS BALNEOLITAINE – Sybil LE GENTIL (2 voix)
0773754 U.S. JEUNESSE MITRY V.B. – Christian DELABY (10 voix)
0773761 ALLIANCE NORD 77 VB – Marjorie Lecerf (10 voix)
0773767 BUSSY VOLLEY – Kim TRUONG (9 voix)
0773769 GREEN BEACH 77 - Sybil LE GENTIL (2 voix)
0773775 LA FERTÉ VOLLEY – Olivier TEIXEIRA DA SILVA (7 voix)
0775819 FS VAL D'EUROPE ESBLY COUPVRAY VB – Cyril PAULY (14 voix)
0776475 VIE SPORTIVE OZOPHORICIENNE – Kévin CHANCY (5 voix)
0776776 COULOMMIERS VOLLEY-BALL - Frédéric BILLARD (11 voix)
0776894 VB TORCY MARNE LA VALLEE - Gaspard JBEILI (12 voix)
0777831 VC CHAMPS SUR MARNE – Jérôme HARDY (10 voix)
0778853 COMBS VOLLEY-BALL – Neil DARD (10 voix)
0779890 US LOGNES VOLLEY-BALL – Oriane SCHELZ (11 voix)

GSA/GSD/UGS absents et non représentés (7) :

0773762 AS COLLÈGE CAPUCINS – 0 voix
0775447 MELUN VAL DE SEINE VOLLEY-BALL – 3 voix
0775820 LAGNY VOLLEY – 2 voix
0776584 PONTAULT-COMBAULT V.B. CLUB – 7 voix
0777889 SPORTING CLUB GRETZ TOURNAN – 3 voix
0777942 SP CLUB BRIARD - 9 voix
0779924 VOLLEY CLUB DE GRISY SUISNES – 2 voix

Ordre du jour :

- Adoption du PV de l'AG du 21 octobre 2023 ;
 - Présentation du rapport moral - Vote du rapport moral ;
 - Rapport des vérificateurs au compte ;
 - Présentation du rapport financier - Vote du rapport financier ;
 - Rapport d'activité de la saison 2023/2024 ;
 - Projets, événements et actions à venir pour la saison 2024/2025 ;
 - Modification des tarifs et du montant de la cotisation - Vote des nouveaux tarifs ;
 - Présentation du budget prévisionnel ;
 - Présentation des vœux des GSA et vote éventuel des modifications règlementaires ;
 - Clôture de l'AG.
-

Début de l'Assemblée Générale Extraordinaire à 19h45

Conformément à l'article 10-g des statuts et en sa qualité de Président du Comité Départemental de Volley de Seine et Marne, Cyrille FICHER préside la séance. La secrétaire générale, Marjorie LECERF, est chargée d'établir le présent procès-verbal.

Le Président constate que seize GSA sont présents ou représentés sur vingt-trois et qu'en conséquence l'Assemblée Générale peut valablement se tenir dans le respect du quorum fixé à l'article 10-d des statuts.

Adoption du PV de l'AGE du 21 octobre 2023

Aucune question ou remarque n'a été formulée et le PV est adopté à l'unanimité.

Rapport moral

Le président, Cyrille Ficher, procède à la lecture de son rapport moral :

« Chères Présidentes, chers Présidents, chers bénévoles, bien chers tous,

Je vous remercie tout d'abord pour votre présence ce soir et vous prie d'excuser Sébastien Gonçalves, président de la Ligue qui ne peut être présent ce soir.

Je remercie également le club de Torcy qui nous accueille de soir.

Je souhaite aussi saluer et remercier tous les bénévoles qui œuvrent dans les clubs, au sein du Comité Départemental, dans les Commissions. C'est grâce à vous tous que le volley peut exister dans notre département, et je sais à quel point cette tâche n'est pas toujours aisée ! Je vous propose également d'avoir une pensée pour Jean-Pierre Lagueyte, président historique de Melun qui nous a quitté cette année...

Je souhaite également remercier Manu, notre, votre salarié, sans qui le Comité Départemental ne pourrait pas fonctionner. C'est lui qui est votre interlocuteur privilégié. C'est souvent lui qui répond à vos interrogations et règle vos problèmes. C'est grâce à lui que nombre d'actions peuvent voir le jour.

Une Assemblée Générale, c'est avant tout un moyen de se retrouver, mais aussi de faire le bilan d'une saison, de se projeter sur l'avenir.

En cette année Olympique, c'est aussi le moment de faire le bilan de l'année écoulée, mais aussi un peu des quatre années passées, même si nous nous retrouverons en octobre pour l'AG électorale, qui doit avoir lieu après les JOP. C'est ainsi toutes les instances, Comités, Ligues et Fédé qui seront renouvelés, dans cet ordre. Nous avons choisi de respecter ce calendrier, tel que prévu dans les statuts.

Le bilan de cette année est riche !

Les Commissions feront leur rapport, mais vous le constatez tous, notre sport se porte bien, par son nombre de licenciés, par les résultats de ses équipes nationales : masculine qui a remporté la Ligue Mondiale, féminine qui a intégré la VNL cette année, Volley Assis qui a remporté ses premières victoires, l'équipe de France Volley Sourd qui finit 5ème du championnat du monde. Espérons que le JOP suivent cette dynamique...

Mais ces bons résultats ne doivent pas être l'arbre qui cache la forêt. Nos bénévoles en clubs sont à la peine. Nombre de dirigeants ont été renouvelés. Vous êtes noyés par l'administratif. Vous manquez d'entraîneurs et d'arbitres, de créneaux, de moyens... Sommes-nous réellement en capacité d'accueillir tous ceux qui veulent pratiquer notre sport, en compétition, en compète semaine, en loisir, en volley santé ? Nous devons nous adapter en repensant parfois nos pratiques, nos modes de fonctionnement pour accomplir la tâche la plus compliquée : fidéliser nos pratiquants. C'est dans ce but que le poste de Manu a été transformé en Agent de Développement, à temps plein grâce aux aides de l'Etat et fédérales. Je pense que vous voyez déjà des résultats positifs, mais il ne peut pas être partout et surtout ses missions ont évolué.

Nous devons donc penser à l'avenir et pérenniser son emploi au-delà des aides. C'est pourquoi, malgré des résultats financiers positifs, nous devons poursuivre la politique d'augmentation tarifaire progressive plutôt que de le faire brutalement dans quelques années, même si le coût des licences est toujours un sujet.

Nous devons aussi renforcer les commissions, en particulier sportive, pour être en capacité de gérer les championnats qui nous sont attribués, ainsi que les compétitions loisirs et coupe départementale qui sont de notre ressort, sans oublier les plateaux jeunes.

Comme je vous le disais, cette année 2024 étant une année électorale, nous aurons besoin de forces vives, de personnes qui souhaitent s'investir au Comité Directeur, dans les Commissions ou sur des actions ponctuelles. Il faudra ainsi travailler sur un projet de développement 2024-2028, qui tienne compte des envies de nos clubs et pratiquants, des spécificités de notre territoire, des évolutions de pratiques.

Je sais que les présidents sont déjà très, trop peut-être, pris par leur club, que ce soit par le PSF, les demandes de labels, les différents dossiers de subventions... Où vous nécessitez sûrement d'être plus accompagnés ! Mais il existe probablement des forces vives, bénévoles, voire salariés, qui pourraient consacrer du temps à l'intérêt général de volley en Seine et Marne.

Vous êtes, nous sommes, force de propositions. Nous devons profiter du renouvellement de toutes les instances pour faire entendre notre voix, car il y a une volonté des Comités, de plus en plus entendue par les instances, d'être associés aux choix qui impactent notre fonctionnement : organisations sportives, choix en terme de détection, arbitrage, nouvelles pratiques...

Nous nous retrouverons donc en octobre, pour désigner l'équipe qui portera votre voix lors de la prochaine Olympiade, mais d'ici là, je vous invite à vous exprimer par un vote sur ce rapport moral. »

En l'absence de questions particulières, ce rapport est mis au vote et est adopté à l'unanimité.

Rapport des vérificateurs au compte

Le rapport est présenté à l'assemblée par M Jean-Marie TRAN (voir Annexe 1 : Rapport vérificateurs aux comptes).

Rapport financier

Le compte de résultat est présenté et commenté par Catherine Bourgeais (voir Annexe 2 : Rapport Trésorier).

« Le compte de résultat présenté couvre la période du 1er septembre 2023 au 30 mai 2024, pour ce mettre en conformité avec les statuts, ce budget est donc établi sur 9 mois.

Il manque un seul poste de facturation, l'arbitrage des Coupes 77 qui sera établi sur la saison 2024/2025.

Le total des charges s'élève à 46 318,35 €. Le montant de l'exercice précédent était de 60 241,20 €. La différence est essentiellement due au poste rémunération auquel il manque 3 mois de salaire et charge, ce qui représenterait 10 600,00 €.

Le comité a revalorisé le salaire du salarié au moment de la mise en place de la nouvelle grille des salaires de la Convention Nationale du Sport, le 1er janvier 2024. Les indemnités d'encadrement des intervenants des stages techniques ont été alignés sur les mêmes montants que les autres départements.

Une augmentation du poste Achat qui est passé de 5 686,17 € à 8 171,46 € avec l'augmentation du nombre et aussi du tarif des tee-shirts (22/23 : 204 tee-shirts à 5,15 € l'unité ; 23/24 : 485 tee-shirts à 6,30 € l'unité).

Le total des produits est de 63 926,37 €

Cependant, en ce qui concerne la facturation aux clubs, on constate une augmentation (par rapport à la saison dernière) des engagements des équipes Seniors et Loisirs et des équipes Jeunes en championnats.

Les engagements en Coupe Senior s'équilibrent avec l'intégration des équipes Loisirs Mixtes 6x6 et 4x4

Par contre, il faut cependant-prendre en considération un certain nombre de poste en baisse :

- La participation aux stages techniques à la formation d'arbitrage et aux plateaux de Matches et de Jeux
- Des engagements Jeunes en Coupe 77
- Des amendes sportives et administratives

Quoique sur ce dernier point, on ne peut que se féliciter de cette baisse.

Le montant des produits reste positif grâce aux différentes subventions pour un total de 28 330,00 €

Le résultat positif de la saison de 19 331,52 € ne doit pas nous faire perdre notre objectif : la pérennisation et l'autonomie financière de l'emploi du salarié. Restons vigilants.

Au 31 mai 2024, le solde du compte sur livret est de 62 200,00 € ;
le solde du compte courant de 2 245,07 €. »

Le rapport est mis au vote et est adopté à l'unanimité.

Rapports d'activité de la saison 2023/2024

Commission Départementale Technique et Développement :

Le rapport est présenté par Kim TRUONG, président de la commission (voir Annexe 3 : Rapport CDT).

Commission Départementale Sportive :

Le rapport est présenté par Marjorie LECERF, présidente de la commission (voir Annexe 4 : Rapport CDS).

Commission Départementale d'Arbitrage :

Le rapport est présenté par Kim TRUONG, président de la commission (voir Annexe 5 : Rapport CDA).

Commission Volley Santé / Para volley :

Le rapport est présenté par Cyrille FICHER, président de la commission : la commission ne s'est pas réunie cette saison.

Commission beach volley :

Le rapport est présenté par Gaspard JBEILI, président de la commission : la commission ne s'est pas réunie cette saison.

Projets, événements et actions à venir pour la saison 2024/2025 :

Les différents projets ont été présentés par chaque commission dans leur rapport respectif.

Modification des tarifs et du montant de la cotisation

L'augmentation générale prévue lors des dernières AG est mise en application.

Une proposition de tarifs est présentée à l'assemblée et discutée. Quelques modifications sont apportées et les tarifs 2024/2025 sont mis au vote et adoptés à l'unanimité (voir Annexe 6 : Tarifs 2024-2025).

Budget prévisionnel

Le budget prévisionnel est présenté par Catherine BOURGEOIS, trésorière.

« Le budget prévisionnel en hausse, avec :
la subvention de l'ANS pour l'aide à l'emploi 2024 : 12 000 €
la subvention -ANS-DAN-FFVB 2024 (non connue à ce jour) : 9 500 €
la subvention du Conseil Général 77 pour l'aide au CTD : 1000,00 €
la subvention de fonctionnement du Conseil Général de 1 900,00 € (en augmentation de 800,00 €).

La comptabilité du GSD prendra effet au 1er juin 2024 et s'établira sur un compte séparé. En attendant, sa mise en route, nous avons prévu une enveloppe sur le compte du Comité. »

En l'absence de questions particulières, ce budget prévisionnel est mis au vote et est adopté à l'unanimité (voir Annexe 2 – rapport Trésorier).

Présentation des vœux des GSA et vote éventuel des modifications réglementaires

Le comité n'a reçu aucun vœu.

L'ordre du jour étant épuisé, et en l'absence de nouvelles questions, le président Cyrille Ficher prononce la fin de l'Assemblée Générale à 22h45.

Le Président du Comité Départemental
de Volley de Seine et Marne



Cyrille FICHER

La Secrétaire du Comité Départemental
de Volley de Seine et Marne



Marjorie LECERF

Documents annexes :

- 1 – Rapport VAC
- 2 – Rapport Trésorier
- 3 – Rapport CDT
- 4 – Rapport CDS
- 5 – Tarifs 2024-2025

COMITE DE SEINE ET MARNE DE VOLLEY-BALL

Rapport des vérificateurs aux comptes de l'exercice du 1^{er} septembre 2023 au 31 mai 2024.

Il a été réalisé par :

Madame Marie-Pierre CURTO et Monsieur Jean-Marie TRAN qui se sont portés volontaires pour effectuer cette charge.

Les pièces justificatives et documents nécessaires nous ayant été fournis et que nous avons pu consultés, Madame Catherine BOURGEGAIS, trésorière, nous a présenté et commenté le compte d'exploitation de l'exercice du 1^{er} septembre 2023 au 31 mai 2024 soit sur 9 mois. Elle a justifié la fin de l'exercice qui sera dorénavant au 31 mai au lieu du 30 juin jusqu'à présent pour s'aligner sur les statuts de la FFV.

Nous avons constaté :

Recettes de l'exercice:	65549,87 €
Dépenses de l'exercice:	46318,35 €
Solde de l'exercice :	19331,52€

Par ailleurs, le contrôle bancaire laisse apparaître un solde de trésorerie de : 64445,07€

Soit : 62200,00 €	sur livret
2245,07€	sur compte courant
<hr/>	
64445,07€	

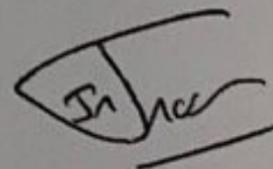
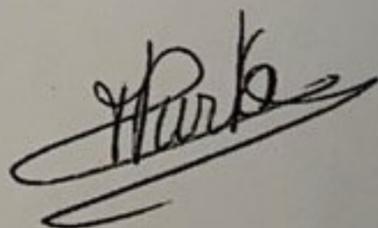
En conséquence, nous vous engageons à approuver les comptes de l'exercice comptable du 1^{er} septembre 2023 au 31 mai 2024 du Comité de Seine et Marne de Volley-Ball tels qu'ils viennent de vous être présentés.

Torcy le 24 juin 2024

Les vérificateurs aux comptes

Madame Marie-Pierre CURTO

Monsieur Jean-Marie TRAN



Produits		
70. Ventes de produits finis, prestations de services, marchandises		
7060. Clubs	Total 70.	25 117,50 €
74. Subventions d'exploitation		
74,Subventions d'exploitation	Total 74.	28 330,00 €
	Subvention ANS-DAN-FFVB-IDF 23 044	12 230,00 €
	Subvention départementale_Fonctionnement 2023	1 100,00 €
	Conseil Départemental_Aide complémentaire CTD 2023	1 000,00 €
	FFvolley_Aide agent développement 2023	10 000,00 €
	Subvention ANS DPA (ventilée 22-23/23-24)	4 000,00 €
75. Autres produits de gestion courante		
7560. Cotisations	Total 75.	10 163,00 €
	Reversement Fvolley	8 285,00 €
	Ligue IDF – VPT	1 878,00 €
76. Produits financiers		
Total 76. Produits financiers	Intérêts bancaires	1 321,37 €
77,Produits exceptionnels		
7710. Produits exceptionnels sur opérations de gestion	Amendes	718,00 €
Produits totaux :		65 649,87 €

Charges		
60. Achats (sauf 603)		
60221. Combustibles		-30,30 €
60225. Fournitures de bureau		-403,66 €
6071. Marchandise A		-1 863,96 €
6072. Marchandise B-Tee_shirts		-6 307,50 €
	Total 60. Achats (sauf 603)	-8 605,42 €
62. Autres services extérieurs		
6251. Voyages et déplacements		-1 100,78 €
62561. Indemnités CDE		-4 370,00 €
62562. Indemnité Arbitrage		-90,00 €
6257. Réceptions		-913,23 €
6261. Liaisons informatiques ou spécialisées		-186,00 €
	Total 62. Autres services extérieurs	-6 660,01 €
64. Charges de personnel		
6411. Salaires et appointements		-23 589,85 €
6451. Cotisations à l'URSSAF		-7 243,07 €
	Total 64. Charges de personnel	-30 832,92 €
65. Autres charges de gestion courante		
6580. Charges diverses de gestion courante	Cotisation CDOS	-220,00 €
	Total 65. Autres charges de gestion courante	-220,00 €
Total charges:		-46 318,35 €

Total général : 19 331,52 €

Solde des comptes au 31/05/2024
Compte courant : 2 245,07 €

Compte sur livret : 62 200,00 €

Signature de la trésorière
Catherine Bourgeois



Budget prévisionnel 2024/2025, du 01/06/2024 au 31/05/2025

Produits		
70. Ventes de produits finis, prestations de services, marchandises		
7060. Clubs	Total 70. Ventes de produits finis, prestations de services, marchandises	25 000,00 €
74. Subventions d'exploitation		
74. Subventions d'exploitation	Total 74. Subventions d'exploitation	34 400,00 €
	Subvention ANS-DAN-FFVB-IDF 24	9 500,00 €
	Subvention départementale_Fonctionnement 2024	1 900,00 €
	Conseil Départemental_Aide complémentaire CTD 2024	1 000,00 €
	FFvolley_Aide agent développement 2024	10 000,00 €
	Subvention ANS DPA 2024	12 000,00 €
75. Autres produits de gestion courante		
7560. Cotisations		9 700,00 €
	Reversement Fvolley	8 200,00 €
	Ligue IDF – VPT	1 500,00 €
76. Produits financiers		
Total 76. Produits financiers	Intérêts bancaires	1 400,00 €
77,Produits exceptionnels		
7710. Produits exceptionnels sur opérations de gestion	Amendes	300,00 €
Produits totaux :		69 300,00 €

Charges		
60. Achats (sauf 603)		
60221. Combustibles		-100,00 €
60225. Fournitures de bureau		-200,00 €
6040. Achats d'études et de prestations de services		-9 000,00 €
6071. Marchandise A		-2 000,00 €
6072. Marchandise B-Tee_shirts		-7 000,00 €
	Total 60. Achats (sauf 603)	-18 300,00 €
62. Autres services extérieurs		
6251. Voyages et déplacements		-2 000,00 €
62561. Indemnités CDE		-5 000,00 €
62562. Indemnité Arbitrage		-180,00 €
6257. Réceptions		-1 000,00 €
6261. Liaisons informatiques ou spécialisées		-274,00 €
627. Frais bancaires		-41,00 €
	Total 62. Autres services extérieurs	-8 495,00 €
64. Charges de personnel		
6411. Salaires et appointements		-31 875,00 €
6451. Cotisations à l'URSSAF		-9 910,00 €
6475. Médecine du travail, pharmacie		-170,00 €
	Total 64. Charges de personnel	-41 955,00 €
65. Autres charges de gestion courante		
6580. Charges diverses de gestion courante	Cotisation CDOS	-250,00 €
	Provisions GSD	-300,00 €
	Total 65. Autres charges de gestion courante	-550,00 €
Total charges:		-69 300,00 €

Total général : 0,00 €

Signature du président
Cyrille Fischer

BILAN 2023-2024

DÉVELOPPEMENT

LE PROJET 2020-2024

- FAVORISER LA FORMATION DES ENTRAINEURS AFIN FAIRE MONTER EN COMPÉTENCES LES ENCADRANTS EN CLUB.
- ORGANISER DES STAGES JEUNES POUR FIDÉLISER CE PUBLIC
- DÉVELOPPEMENT DES PLATEAUX JEUNES POUR AVOIR UNE OFFRE DE PRATIQUE ADAPTÉE
- PROPOSER DE NOUVELLES OFFRES DE PRATIQUE AFIN DE CONQUÉRIR DE NOUVEAUX PUBLICS
- DÉVELOPPEMENT DE PARTENARIATS POUR PROMOUVOIR NOTRE SPORT
- ACCOMPAGNEMENT DES CLUBS POUR LES AIDER À SE DÉVELOPPER

FAVORISER LA FORMATION DES ENTRAINEURS AFIN FAIRE MONTER EN COMPÉTENCES LES ENCADRANTS EN CLUB.

- 3 STAGES DE FORMATION DRE1 CERTIFICAT D'ANIMATEUR ONT ÉTÉ PROPOSÉS
 - COMBS LA VILLE EN SEPTEMBRE 2023
 - PONTAULT-COMBAULT EN FÉVRIER 2024
 - PONTAULT-COMBAULT AVRIL 2024 (ANNULÉ PAR MANQUE DE CANDIDAT)
- ACCUEIL DE STAGIAIRES EN CDE

3 stages DRE1 CA

ORGANISER DES STAGES JEUNES POUR FIDÉLISER CE PUBLIC

- 3 STAGES M12F ET M13F ORGANISÉS CETTE SAISON
- 2 STAGES M14F ET M15F
- 1 STAGE M15 FILLES ET GARÇONS AU PRINTEMPS 2024



102 jeunes en stage

DÉVELOPPEMENT DES PLATEAUX JEUNES POUR AVOIR UNE OFFRE DE PRATIQUE ADAPTÉE

- 4 PLATEAUX DE JEUX M9/M11
- 5 PLATEAUX DE MATCHS M11 (X 2 PAR JOURNÉE)
- 1 COUPE M9 MIXTE
- 1 COUPE M11 FILLE ET MIXTE
- 1 TOURNOI DE QUALIFICATION À LA COUPE DE FRANCE M11



89 jeunes
en plateaux de jeux

36 équipes
en plateaux de matchs

PROPOSER DE NOUVELLES OFFRES DE PRATIQUE AFIN DE CONQUÉRIR DE NOUVEAUX PUBLICS

- LOISIRS
 - 6X6
 - 4X4
- CRÉATION DU GSD 77

24 équipes
Compet'lib 6x6

27 équipes
Compet'lib 4x4

DÉVELOPPEMENT DE PARTENARIATS POUR PROMOUVOIR NOTRE SPORT

- AUCUNE ACTION CETTE SAISON

ACCOMPAGNEMENT DES CLUBS POUR LES AIDER À SE DÉVELOPPER

- ANS
 - RÉUNION AVEC LES CLUBS – AIDE AU DOSSIER PSF



6 dossiers PSF
en Seine et Marne



Manuel GESLIN
Responsable développement

P. +33 (0)6 28 76 65 27
manuel.geslin@cdvb77.fr

Commission Départementale Sportive

Rapport d'activités – saison 2023/2024

Composition

- 5 membres élus : Frédéric BILLARD, Jean-Luc DAVOUST, Gaspard JBEILI, Marie MILLER, Marjorie LECERF
- Aide NON-NÉGLIGEABLE de Manuel GESLIN
- Tentative d'intégration de deux membres non-élus



Réunions sur la saison

- 4 réunions CRS/CDS
- 9 réunions CDS (visio)
- 2 réunions CDS/clubs (visio)

Supervision d'évènements

- Tournoi Coupe M9 et M11
- Tournoi Coupe M13M et M13F
- Finales de Coupe 77

Nos actions



Championnats loisir

*Entièrement sous notre
responsabilité*



Championnats ID

*En co-gestion avec la CRS et les
autres CDS*



Coupes

*Entièrement sous notre
responsabilité*

1002 matchs au total cette saison !

Championnats loisir

4x4 mixte

- 27 équipes engagées (-1)
- du mi-oct au mi-juin
- 200 matchs
- 3 niveaux de compétition (L1,L2 et L3)
- Organisation d'une journée de barrage (L1)
- 2 phases en L2 et L3 avec M/D à mi-saison
- 46 demandes de reports

6x6 mixte

- 24 équipes engagées (+8)
- de mi-oct à mi-juin
- 160 matchs
- 2 niveaux de compétition (L1 et L2)
- 2 phases avec M/D à mi-saison
- 52 demandes de report

Championnats loisir

Autres remarques

- Harmonisation des RPE cette saison
- Aucun forfait signalé !??
- Nombre de demande de reports de matchs très important (officiels, via serveur)
- Retards fréquents dans la saisie des résultats (difficulté pour les changements de phases)
- Difficultés à tout vérifier (changement d'équipe...)

Championnats loisir

Reste à faire

- Préparation de la saison suivante (tournoi de barrage, dates d'engagement)
- Faire le bilan de la saison avec les responsables d'équipe (sondage)
- Activer le GSD et développer son usage

Championnats inter-départementaux



ARM/ARF

- 1 poule de 10 en ARF (+ 1 équipe dans le 91 – VB La Rochette)
- 1 poule de 10 en ARM (+2 équipes dans le 91 – VB La Rochette et Combs VB)
- 180 matchs et 120 demandes de reports !
- 3 montées (PCVB et VEEC en F et Bussy 2 en G)



Jeunes

- 8 poules gérées par le 77 : M13M, M13F, M15F6, M15F4, M15M4, M18F et M18M (2 poules)
- 386 matchs
- 15 équipes dans des poules gérées par d'autres CDS

Problèmes rencontrés

- Gestion du public
- Niveau sonore
- Disponibilités des terrains

Coupes de Seine et Marne

Seniors

- 2 coupes C1 (une équipe par club)
- création des 2 coupes C2
- création de la coupe VA
- C2 : matchs en 2 sets gagnants et TB de 25 pts
- Finales le 2 juin

Jeunes

- 4 tournois complets de M9 à M13
- 6 tournois de qualifications de M15 à M21 (une seule équipe par club)
- Phase finale le 2 juin à Coupvray
- Meilleur étalement de la saison

Problèmes rencontrés

- Calendrier
- Arbitrage des qualifications
- Implantations

- Dates d'engagement trop tôt dans la saison



Autres organisations



Coupe de France Compet'lib

- Phase départementale
- 5 équipes engagées
- VEEC 1 qualifié pour la phase REG



Coupe de France M11

- 6 équipes en filles pour 3 qualifiées (les 3 qualifiées pour le second tour)
- 5 équipes en garçons pour 2 qualifiées



Ce que l'on n'a pas fait...

Tournoi de Green volley

- Manque de temps (trop peu de bénévoles actifs)
- Calendrier de fin de saison chargé
- Vollidéf (concurrence)

Réflexions à mener :

- Poursuit-on dans cette idée ?
- Trouver une personne pour le prendre en charge
- Adapter le calendrier des compétitions

Remise des récompenses

Les champions 2024

Finir 1^{er} de sa poule inter-départementale

Seniors

ARF : Pontault-Combault VBC

ARM : Pontault-Combault VBC

L1-4x4 : Coulommiers 1

L1-6x6 : Gretz-Tournan 1

Jeunes

M21F : -

M21M : -

M18F : VB Torcy MLV 1

M18M : AS Balnéotaine – VB Torcy MLV 1

M15F : (club du 94)

M15F4 : Bussy volley 1

M15M : FE Val d'Europe Esbly-Coupvray VB

M15M4 : Bussy volley 1

M13F : (club du 93)

M13M : VB Torcy MLV

Point sur la situation dans le 77

Les clubs

Nombre de clubs

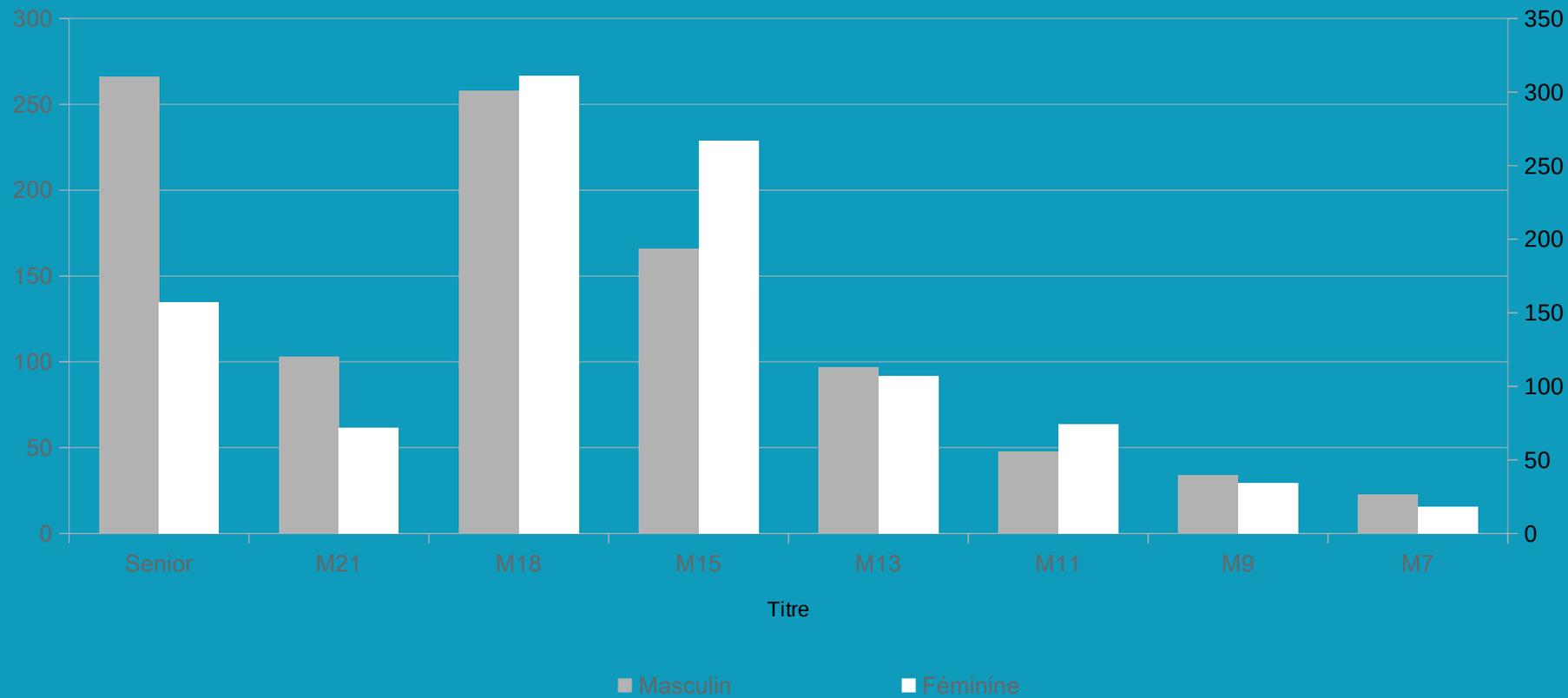
- 23 clubs (dont 3 nationaux et 7 régionaux)
- 4 nouveaux affiliés : AS Balnéotaine – Lagny Volley – SC Gretz-Tournan et GSD
- 2 clubs non réaffilié : Moussy Volley et Vaires Beach



Nombres de licences

- 3637 licences
- 55 % garçons - 45 % filles
- 55 % VB - 14 % CL - 9 % VPT - 4 % BV

Licences VB



Projets 24/25

Loisir

- Création d'un championnat 4x4 masculins
- filet à 2m35 à partir de L2

Championnats jeunes

- Proposer des tournois ponctuels sur la saison pour les primo-accédants (WE d'entrée en vacances)

Seniors

- Mise en place des désignations d'arbitres avec la CDA

Perspectives

Organisation interne

- Trouver de nouvelles personnes ressources
- Répartir le suivi des championnats

Expérimenter

- Réfléchir et expérimenter de nouvelles formes de pratiques
- Être force de proposition auprès de la CRS et des CDS voisines

Perspectives

Evolution au niveau Ligue

Seniors

- Refonte championnats régionaux seniors
- Tournois des premiers
- Engagements seniors

Jeunes

- Qualifications régionales
- Finales
- Modifications règles du jeu (service en M13 et libéro en M15)

M E R C I

**à tous les bénévoles du comité
aux clubs organisateurs
à tous vos encadrants**



1- Désignations

- **Pas de DAFA dans notre championnat départemental Seniors,**
⇒ Pas de désignation officielle.
- **Demande des Clubs :**
⇒ Plus d'une quarantaine de désignation → Championnat Dép/Rég/ Volley Sourd
- **Désignation Coupe de France Jeunes**
⇒ Sollicités par la CRA sur les 2 premiers tours en M13, avec 3 désignations à chaque tour.
- **Désignation Coupe 77**
⇒ Demi Finale Seniors F & M
⇒ Finales de Coupe F & M, des M15 aux Seniors, sans oublier les Loisirs et le Volley Assis.

2- Formation des Arbitres

- **Formation Initiale**
⇒ 3 Sessions en Novembre 2023
 - a. M2 à Combs – 9 Candidats / 5 Clubs / 2 Seniors
 - i. Coulommiers – Pontault – Ozoir – VECC – VB La Rochette
 - b. M2 à Torcy – 8 candidats / 5 Clubs / 3 Seniors
 - i. Coulommiers – Pontault – VC Champs – Torcy – VB La Rochette
 - c. M1 à Pontault – 16 candidats / 6 clubs / 5 Seniors
 - i. AN77 VB - Coulommiers – Pontault – VC Champs – Ozoir – Combs
- ⇒ 1 Session Février 2024
 - d. M2 à Pontault – 7 Candidats / 5 Clubs / 1 Senior
 - i. AN77VB – Coulommiers VB – Pontault – Torcy - Combs
- ⇒ **M2 : 24 Candidats / 6 Seniors / 9 Clubs**
- ⇒ **M1 : 16 Candidats / 5 Seniors / 6 Clubs**

- **Validation Théorique**
⇒ **Session Décembre 2023 : 15 reçus – 1 rattrapage – 2 Absents**
⇒ **Session Avril 2024 : 5 reçus – 1 absent – 2 M18 recalés < 10**
- **Validation Pratique Départemental**
⇒ **TSD Février 2024 : 3 sur 3**
⇒ **TSD Avril 2024 : 4 sur 5, dont 1 Jeune**
⇒ **Coupe 77 : 3 sur 3, dont 1 Jeune**
- **Evolution – Suivi Arbitre**
⇒ **1 Arbitre en préparation au Grade National (Combs VB)**
⇒ **1 Arbitre validée Grade de Ligue (US Lognes VB)**
⇒ **1 Arbitre Jeune du VEEC envoyé aux Volleyades à Angers**

UN GRAND MERCI aux Clubs de Combs, de Torcy, et de Pontault, qui nous a permis d'organiser ces sessions de formation dans les meilleures conditions.

3- FDME

- ⇒ Cette formation de la Feuille de Match Electronique relève de la CRA.
Des sessions sont proposées tout au long de la saison en visio.
Chaque candidat doit disposer d'une tablette avec l'application FDME afin de pouvoir suivre la formation et être validé sur un match enregistré.
- ⇒ Après avoir été reçu comme marqueur, afin de pouvoir exercer la qualification obtenue, il faut prendre la licence adéquate pour pouvoir officier sur un match, à savoir
 - Licence Encadrement Extension Arbitre (Jeune pour les moins de 18ans)
 - Licence Encadrement Extension Arbitre (pour les plus de 18ans)
 - Licence Encadrement Extension Dirigeant (quelque soit l'âge)
- ⇒ La fonction de Marqueur est obligatoire sur les matchs
 - Pré-National
 - National
 - Coupe de France Jeunes

4- Autres Formations

▪ Commission Régionale d'Arbitrage

- ⇒ En fonction du nombre de candidats, les formations d'Arbitre Beach et de Volley Sourd peuvent être proposées par la CRA

▪ Commission Fédérale d'Arbitrage

- ⇒ Compte tenu du nombre de candidats, la formation d'Arbitre pour le Volley Assis est pour l'instant proposée à l'échelle nationale

Kim TRUONG

Pour la Commission Départementale d'Arbitrage

TARIFS CDVB77 2024/2025

Adoptés en AG du 2 juillet 2024 à Torcy

Cotisations annuelle des Groupements Sportifs (GSA/UGS)

Affiliation au comité :	Tarifs
1 ^{ère} affiliation	Gratuit
Cotisation annuelle (réaffiliation)	105€
Cotisation annuelle (GSA LOISIR)	21 €
Club Jeunes	Gratuit

Licences

Licences de base ENCADREMENT :	Tarifs
Extension DIRIGEANT, SOIGNANT, ÉDUCATEUR SPORTIF, ARBITRE	3 €
Extension PASS BÉNÉVOLE	Gratuit
Licences de base COMPÉTITION :	
Extension VOLLEY-BALL - M21 et SENIORS	5 €
Extension VOLLEY-BALL - M9 à M18	4 €
Extension VOLLEY-BALL - M7	Gratuit
Extension OUTDOOR - M18 - M21 et SENIORS	5 €
Extension OUTDOOR - M11 à M15	4 €
Extension OUTDOOR - M7 - M9	Gratuit
Extension PARA VOLLEY	1 €
Extension COMPET' LIB	4 €
Licences de base HORS COMPÉTITION :	
Extension LOISIRS POUR TOUS (ex VPT) à partir de M18	Gratuit
Licences autres :	
Pass événementielle	Gratuit
Pass Smashy	Gratuit
Licences multiples (au sein d'un même GSA) :	
Extension Encadrement supplémentaire à partir d'une licence Pratique Compétitive (M18 et plus)	Gratuit
Extension Pratique Compétitive supplémentaire à partir d'une autre Extension Pratique Compétitive (M18 et +)	1 €
Extension Encadrement ou Pratique Compétitive à partir d'une Extension Encadrement ou Pratique Compétitive	Gratuit
Extension Encadrement supplémentaire à partir d'une Extension Encadrement	Gratuit
Mutations	
Droit de mutation (toutes licences)	Gratuit

Droits d'engagements aux épreuves départementales et inter-dép.

Championnats :	Tarifs
Seniors – Accession Régionale / Départementale	131 €
Seniors - Championnats Loisirs 4x4 et 6x6	58 €
M21 – M18	70 €
M15	70 €
M13	55 €
Plateaux de matchs M11 : Engagement par tournoi (par équipe)	15 €
Plafond annuel (par GSA par équipe)	55 €
Plateaux de matchs M9 : Engagement par tournoi (par équipe)	5 €
Coupes de Seine et Marne :	
Seniors	53 €
M21 – M18	37 €
M15	32 €
M13	26 €
M11	21 €
M9	5 €

Plateaux M9 / M11

Plateaux de jeux :	Tarifs
1 participation (par licencié)	10 €
Plafond annuel (par GSA)	200 €

La commission de développement se réserve le droit de créer d'autres compétitions, événements ou manifestations dans l'année pour les jeunes et fixera le tarif.

Indemnités de formation

	Tarifs
Indice d'indemnité de formation d'un joueur mute à verser par club recevant au club quitté	Gratuit

Amendes et droits

Cadre règlementaire :	Tarifs
Non représentation d'un GSA à l'AG statutaire du CDVB77	75 €
Sauf club jeune, GSA n'engageant aucune équipe ou avec moins de 20 licences	
Frais de dossier de réclamation et d'appel	50 €
Forfait général Senior (après publication du pré-calendrier)	200 €
Forfait général Jeune (après publication du pré-calendrier)	100 €
Rencontre perdue par forfait	60 €
Rencontre perdue par forfait (prévenu : CDS + GSA adverse 24h avant minimum)	30 €
Rencontre Compet-Lib perdue par forfait (non prévenu 24h avant minimum CDS + GSA adverse)	30 €
Rencontre perdue par pénalité – Absence d'arbitre lors d'une rencontre	15 €
Transcription mal remplie, feuille de match mal tenue ou non signée, ou non présentation des licences	10 €
Transmission hors délai (feuille de match ou document)	25 €
À l'encontre du club recevant : Arbitre du GSA recevant non licencié	50 €
Droit de modification du calendrier	
Modification ou changement d'implantation	Gratuit
Modification d'implantation en accession régionale : changement de salle sans changement d'horaire (non-application du droit LIFVB)	Gratuit

Attention pour les compétitions interdépartementales et régionales (Jeunes et Accession Régionale) vous devez vous référer aux **tarifs de la Ligue d'Ile de France**.

Pour les compétitions nationales vous devez vous référer aux **tarifs FFVolley**.

Arbitrage

Indemnité d'arbitrage (par équipe) :	Tarifs
Accession Régionale	28 €
Coupe de Seine et Marne	28 €

Devoir d'accueil et de formation arbitrage (DAFA)

Devoir d'arbitrage non respecté	Tarifs
Accession Régionale (nombre de points non assuré multiplié par :)	28 €
Pour la 1 ^{ère} affiliation d'un GSA en COMPÉTITION + 1 formation d'arbitre gratuite	0 €

Pour rappel, à partir de la saison 2024/2025, chaque équipe engagée dans le championnat accession régional, doit déclarer à la CDA du comité de Seine et Marne sur la fiche d'engagement un arbitre diplômé, licencié FFvolley dans le GSA de son choix (licence : Encadrement « Extension Arbitre »).

*L'obligation du GSA sera remplie si l'arbitre obtient un nombre de points suffisant. **Voir l'article 1.3 du Règlement Général de l'Arbitrage 2023/2024.***

Barème des points pour la validation des DAFA :

Équipe évoluant en championnat accession régional : UN point par rencontre jouée durant la saison sportive (saison régulière et poule d'accession ou de relégation)

Si les GSA possèdent plusieurs équipes, le cumul des points à obtenir sera retenu pour l'ensemble des équipes.